

Calendrier de la formation

Module 1

lundi 8, mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 mars et vendredi 12 mars 2021
5 heures en FOAD le mercredi 31 mars 2021

Module 2

mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 juin 2021
mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 juillet 2021

Module 3

mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 septembre 2021
mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 octobre 2021



Année 2021



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38
E-mail : contact@irtess.fr
www.irtess.fr

N° FORMATION PROFESSIONNELLE 26210346921

Formation à la Fonction Tutorale

Tuteur
Maître d'apprentissage
Formateur de terrain



FORMATION A LA FONCTION TUTORALE

Aujourd'hui, la notion d'alternance intégrative est réaffirmée comme incontournable dans la professionnalisation des travailleurs sociaux. La mise en œuvre de cette alternance est de plus en plus complexe et nécessite le renforcement des partenariats entre les différents acteurs.

La formation à la fonction tutorale propose de vous soutenir dans le développement des compétences suivantes :

- Accueil du stagiaire
- Elaboration d'outils d'accompagnement du stagiaire
- Réflexion sur l'organisation apprenante
- Evaluation du stage
- Soutien aux équipes qui accompagnent les stagiaires
- Communication avec les centres de formation.

Tous les professionnels du champ éducatif, social et médico-social quel que soit leur niveau peuvent entrer en formation de tuteur.

Modalités pédagogiques : apports théoriques, utilisation des situations d'accompagnement des participants, apports méthodologiques, travail avec le centre de ressources documentaires, modalités de formation à distance (padlet, suivi en visio, etc.)

Cette formation correspond au premier module de la formation de formateur de terrain qui fait l'objet de l'arrêté du 22 décembre 1998.

Elle peut être reconnue par l'université et ouvrir à une préparation allégée d'un diplôme de niveau II (licence professionnelle de formateur en milieu professionnel en 200h).

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (référénte handicap à l'IRTESS : Julie BONGARD-PICCIOLI : jp Piccioli@irtess.fr). Pour toute évaluation et recueil des besoins, vous pouvez prendre contact avec la responsable du dispositif pédagogique Valérie MAROT : vmarot@irtess.fr.

Modules de formation

Module 1 : module de base (40h)

Objectif

Assurer et organiser l'accompagnement de parcours personnalisés de formation dans un contexte institutionnel précis en collaboration avec les établissements de la formation professionnelle.

Contenu indicatif : les principes de l'alternance, organiser le parcours du stagiaire, accompagner et évaluer.

Module 2 : module d'approfondissement (40h)

Objectif

Approfondir la posture de tuteur pour renforcer la dimension partenariale dans l'accompagnement des stagiaires.

Contenu indicatif : travail sur les référentiels métiers, création d'outils d'accompagnement, sensibilisation à la démarche d'explicitation, élaboration de situations d'apprentissage.

Module 3 : tuteur référent (40h)

Objectif

Acquérir les compétences pédagogiques, organisationnelles et managériales nécessaires à l'exercice d'une triple fonction : l'organisation des stages à partir des besoins de l'apprenant et des ressources de l'environnement professionnel, la co-construction des savoirs avec les centres de formation et la supervision des équipes engagées dans l'accueil d'apprenants en site qualifiant.

Contenu indicatif : le site qualifiant, ses ressources, élaboration de dispositifs de formation, partage d'expériences.

Intervenants

- Professionnels de la formation et universitaires
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale
- Formateurs de l'IRTESS

Lieu

IRTESS, Dijon

Coût de la formation *

492 € par module soit 1476 € pour l'ensemble de la formation (facturation à l'heure, soit 120h x 12,30 €) Adhérents OPCO Santé : 11,50 €/h soit 460 € le module * tarifs valables du 2 janvier au 31 décembre 2021

Durée

120 h (3 à 5 jours / mois)

Calendrier 2021

Début en mars 2021
Voir calendrier au recto

Renseignements

Valérie MAROT (responsable)
03 80 72 64 85
vmarot@irtess.fr

Inscriptions

Louiza BOUPACHA (secrétariat)
03 80 72 64 50
lboupacha@irtess.fr